

Subjectivité et langage. L'exemple du présent historique¹ Subjectivity and language. The case of historical present

Jacques Moeschler

Département de linguistique, Université de Genève, Suisse
jacques.moeschler@unige.ch

Résumé

Cet article aborde la question du présent historique d'un point de vue pragmatique. Il démontre qu'une approche pragmatique, distinguant initialement encodage linguistique et inférence pragmatique, permet de résoudre le problème du présent historique, dont l'interprétation doit distinguer à la fois l'ancrage de l'événement (antérieur au contexte d'énonciation) et le point de référence, distinct du moment d'énonciation, sans lui donner une sémantique identique au passé composé ou au passé simple. L'utilisation raisonnée des coordonnées temporelles de Reichenbach (S, R et E) ainsi que des trois traits temporels pragmatiques [\pm narratif], [\pm subjectif], [\pm explicite] permet de rendre compte non seulement du PH, mais aussi de ses usages narratifs et subjectifs.

Abstract

This paper is about historical present, from a pragmatic perspective. It demonstrates that a pragmatic approach, by distinguishing linguistic encoding and pragmatic inference, is able to solve the historical present issue, whose interpretation has to distinguish between the temporal event anchor (anterior to the speech point) and the reference point, distinct from the speech point, without assigning to HP a semantics identical to other tenses as the French passé composé and passé simple. The sound use of Reichenbach's temporal coordinates (S, R and E), as well as three temporal pragmatic features [\pm narrative], [\pm subjective], [\pm explicit] allows accounting for HP and its narrative and subjective uses.

Mots-clés

Subjectivité, narration, présent historique, style indirect libre, pragmatique

Keywords

Subjectivity, narration, historical present, free indirect speech, pragmatics

1. Introduction

C'est un lieu commun en linguistique (générale) que d'associer langage et subjectivité. Depuis l'œuvre fondatrice de Benveniste (1966), la subjectivité est exprimée doublement, au niveau du système pronominal et du système temporel. Plus spécifiquement, la subjectivité est le lieu de la première personne (c'est la corrélation de subjectivité) et des temps du discours, à savoir pour Benveniste tous les temps du français sauf l'aoriste.

Pour reprendre les termes de Benveniste,

– dans l'énonciation historique, sont admis (en forme de 3^e personne): l'aoriste, l'imparfait, le plus-que-parfait et le prospectif; sont exclus: le présent, le parfait, le futur ;

– dans l'énonciation du discours, sont admis tous les temps à toutes les formes ; est exclu l'aoriste. (Benveniste, 1966 : 245)

Cette conception de la subjectivité pose un problème, lié directement à la double corrélation subjectivité-personne et subjectivité-temps verbal. La théorie de Benveniste fait en effet deux prédictions :

1. seuls les discours à la première personne sont subjectifs ;
2. seuls les discours relevant de l'énonciation du discours peuvent être subjectifs.

Corrélativement, les prédictions négatives sont que

3. les discours à une non-personne² (la troisième personne) ne sont pas subjectifs ;
4. les discours relevant de l'énonciation historique ne peuvent pas être subjectifs.

Les problèmes rencontrés ici sont à la fois empiriques et théoriques. Les difficultés empiriques tiennent au fait que les prédictions positives et négatives sont fausses : on trouve des discours subjectifs à la 3^e personne, comme on trouve des discours narratifs subjectifs. Deux exemples, bien connus, peuvent être donnés : le style indirect libre d'une part, le présent historique d'autre part.

Cet article a pour but, à partir des arguments classiques sur le style indirect libre, mais surtout par une approche nouvelle du présent historique, de montrer que la subjectivité est une caractéristique fondamentalement pragmatique de l'usage du langage. Je proposerai donc un modèle spécifique pour la description du présent historique, qui s'intègre dans un cadre théorique général de description des temps verbaux. Ce modèle, présenté et testé dans des travaux empiriques à partir de corpus parallèles et de méthodes expérimentales (cf. Moeschler et al., 2012 ; Grisot, Cartoni, 2012 ; Grisot et al., à paraître), ne sera ici qu'esquissé, même s'il fait l'objet de développements précis et d'une implémentation informatique (cf. Grisot, Meyer, 2013).

L'article est organisé de la manière suivante. La section 2 sera consacrée aux analyses classiques du style indirect libre, dont la fonction sera de montrer que ses moyens expressifs ne sont pas limités, notamment au niveau du système pronominal. La section 3 sera consacrée à une description sémantique classique des temps verbaux, issue de la tradition de Reichenbach (1947), approche dont nous montrerons les limites, notamment à rendre compte du présent historique et de ses usages³. La section 4 présentera une alternative pragmatique à la description sémantique classique des temps verbaux en termes de coordonnées temporelles et enfin la section 5

présentera une description des usages du présent historique, basé sur un corpus d'exemples tirés de *Rhum* de Blaise Cendrars⁴.

2. Le style indirect libre

L'intérêt du style indirect libre (SIL) est qu'il relève de l'énonciation historique et de l'usage subjectif du langage (Banfield, 1982; Reboul, 1992), en ce qu'il utilise un temps de l'énonciation historique (l'imparfait) et est à la troisième personne, par définition non-personne et donc non subjective. Cependant, dans l'exemple (1), le pronom *il* est le lieu d'une subjectivité (la pensée de Frédéric), dont le déclencheur est le déictique temporel *maintenant* : en d'autres termes, dans cet exemple au SIL, l'imparfait a pour fonction de signaler la contemporanéité de la pensée du sujet de consciences (Frédéric) et du point de référence temporelle :

(1) Il [Frédéric] s'y montra gai. Mme Arnoux était maintenant auprès de sa mère à Chartres. Mais il la retrouverait bientôt et finirait par être son amant. (Flaubert, *L'Education sentimentale*)

Chez Banfield (1982), deux principes permettent d'expliquer la subjectivité d'une troisième personne et la compatibilité entre indexicaux temporels et temps du passé.

(2) 1 E/ 1 SOI : Pour toute Expression (E), il existe au plus un référent, le sujet de consciences (SOI), auquel sont attribués les éléments expressifs.

(3) 1 E/1 MAINTENANT : Toutes les instances de MAINTENANT dans une même Expression renvoient au même moment, où MAINTENANT = le point de référence à partir duquel sont interprétés les déictiques.

Les prédictions de l'analyse de Banfield sont doubles : d'une part, le style indirect libre est réservé à la 3^e personne – or il existe des cas de style indirect libre à la 1^{ère} et à la 2^e personne (Reboul, 1992) ; d'autre part, le style indirect libre est le lieu d'expression de la subjectivité au passé – or il existe des exemples narratifs de subjectivité (Vuillaume, 1990 ; Tahara, 2004).

Les exemples (4) et (5) sont des exemples de SIL aux première et deuxième personnes, et les exemples (6) et (7) des exemples d'énoncés narratifs subjectifs :

(4) Je comprenais autrement mes obligations de survivant. Cette mort serait vaine si je n'avais pas le courage de la regarder en face, de m'attacher à ces réalités du froid, du silence, du sang coagulé, des membres inertes, que l'homme recouvre si vite de terre et d'hypocrisie. (M. Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*, cf. Moeschler, Reboul, 1994)

(5) L'après-midi, c'est décidé, vous vous promènerez dans toute cette partie de la ville où l'on rencontre à chaque pas les ruines des anciens monuments de l'Empire [...]. (M. Butor, *La Modification*, cf. Moeschler, Reboul, 1994)

(6) Le malheur diminue l'esprit. Notre héros eut la gaucherie de s'arrêter auprès de cette petite chaise de paille, qui jadis avait été le témoin de triomphe si brillants. Aujourd'hui personne ne lui adressa la parole; sa présente était comme inaperçue et pire encore. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, cf. Vuillaume, 1990)

(7) L'idée qu'elle venait d'échapper à la mort faillit la faire s'évanouir de terreur; elle ferma les yeux; puis elle tressaillit au contact d'une main sur sa manche: c'était Félicité. – Monsieur vous attend, madame, la soupe est servie. Et il fallut se mettre à table! Elle essaya de manger. Les morceaux l'étouffaient. (Flaubert, *Madame Bovary*, cf. Tahara, 2000)

Ces deux ensembles de contre-exemples montrent que le système des temps verbaux et de l'expression de la subjectivité est complexe. D'une part, la subjectivité n'est pas réservée à la première personne ; d'autre part, des temps narratifs, comme le passé simple (aoriste chez Benveniste), peuvent exprimer la subjectivité.

Quelle conclusion tirer de cette première analyse ? Principalement que les analyses classiques sont dualistes, soit à propos du système linguistique (Benveniste), soit de son usage (Banfield). En effet, il y a chez Benveniste une opposition constitutive et fondamentale entre histoire et discours, ce qu'il appelle plans d'énonciation. D'un autre côté, toute l'analyse de Banfield est basée sur une opposition entre narration (sans interlocuteur) et communication (avec locuteur et interlocuteur).

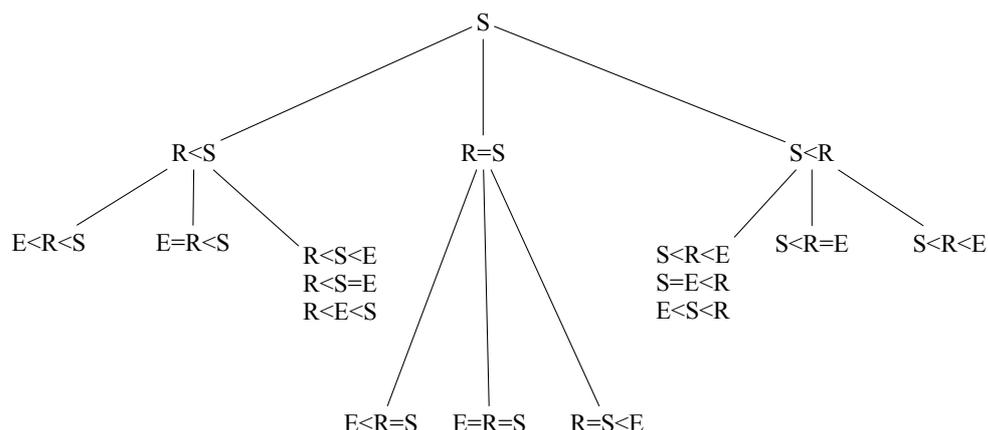
Quelle pourrait être l'alternative aux analyses classiques ? Une telle analyse devrait partir du postulat que la subjectivité exprimée par les pronoms n'est pas une question de fonction ou de signification, mais d'usage. Il y aurait alors des usages subjectifs et non subjectifs pour toutes les personnes. En second lieu, la subjectivité exprimée par les temps verbaux n'est pas une question de sémantique, mais de pragmatique : il y aurait des usages subjectifs et non subjectifs de tous les temps verbaux.

La conclusion provisoire de cette section est donc que les questions de subjectivité sont à situer au plan de la pragmatique et non de la sémantique. Mais avant de développer un tel modèle, j'aimerais examiner la possibilité d'une solution sémantique. En d'autres termes, une approche sémantique des temps verbaux est-elle possible?

3. Une approche sémantique des temps verbaux

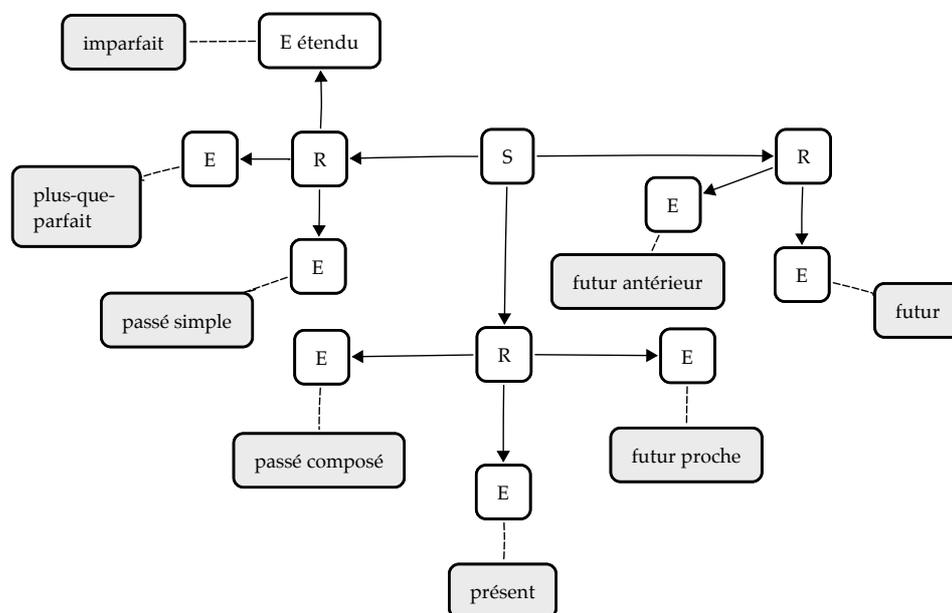
Un exemple d'approche sémantique des temps verbaux est l'analyse de Reichenbach (1947). Selon Reichenbach, la sémantique des TV est déterminée par trois coordonnées : S le moment de la parole (*speech point*), R le moment de référence (*reference point*) et E le moment de l'événement (*event point*). Deux relations temporelles sont possibles entre S, R et E : la précédence (<) et la simultanéité (=). Voici le patron général de toutes les configurations temporelles possibles pour les temps verbaux :

(8) Configurations sémantiques possibles entre S, R et E (sémantique des temps verbaux)



Que donne ce patron général pour le français ? Dans une telle approche, deux systèmes sont envisagés pour le français (Moeschler et al., 2012) : le système $S=R$ (présent, PC, futur proche) et le système $S \neq R$, contenant des temps du passé (IMP, PS, PQP) et des temps du futur (FUT, FUT-ANT). Une telle représentation donnée en (9) :

(9) Le système des temps verbaux en français selon Reichenbach



Les relations verticales sont de simultanéité, les relations horizontales de précédence et de succession. Par exemple, la sémantique du français se lit de la manière suivante : $E=R=S$, celle du futur proche $S=R<E$, etc.

Comment rendre compte du présent historique (PH) dans un tel système ?

Dans l'analyse à la Reichenbach, le présent reçoit comme description $E=R=S$. Or le PH implique $E<S$, comme le montre l'exemple (10), où E n'est pas cotemporel avec S.

(10) A présent ce n'est plus un jeune homme quelconque, un inconnu : il est populaire. Le feuilleton qu'il écrit sur la demande de son journal, cette Redoute Rouge, où il met en scène Nice et sa vie inouïe, d'une manière un peu trop conventionnelle il est vrai, mais où l'on trouve pourtant quelques passages d'un érotisme poussé, qui font penser au marquis de Sade, et que jamais on ne s'attendrait à voir dans le feuilleton d'un quotidien, va le lancer. Les portes s'ouvrent. Il fréquente assidûment le salon de Mme Juliette Adam, où il rencontre Jean Lorrain, avec qui il se lie d'amitié... (Cendrars, *Rhum*)

La question que pose ce fragment est la suivante : où R se situe-t-il relativement à E et à S ? En d'autres termes, où se situe le point de référence, relativement à la fois au moment de la parole et au moment de l'événement ?

4. Une solution pragmatique

Une solution pragmatique a été proposée pour le SIL et le PH (Schlenker, 2004). Pour Schlenker, le *contexte du discours*, à savoir la situation de communication dans laquelle le destinataire choisit les référents des indexicaux, se divise en deux dans le SIL et le PH : (i) le *contexte de pensée*, qui comprend un sujet de conscience, un temps

et un univers de la pensée ; (ii) le *contexte d'énonciation*, avec un locuteur et un destinataire, un temps et un univers d'énonciation.

Dans le SIL, le contexte d'énonciation est le contexte réel et le contexte de pensée est distinct du contexte d'énonciation – quelqu'un d'autre parle *via* le locuteur. Au contraire, dans le PH, le contexte de pensée est le contexte réel : le contexte d'énonciation est distinct du contexte de pensée et situé dans le passé.

De plus Schlenker donne une analyse des pronoms et des temps verbaux. Dans le SIL, les pronoms et les temps verbaux sont interprétés relativement au contexte d'énonciation (S), alors que les autres indexicaux (essentiels, comme *ici*, *maintenant*) le sont *via* le contexte de pensée (R). Alternativement, dans le PH, les pronoms et les temps verbaux sont interprétés dans le contexte de pensée (R), alors que les autres indexicaux (essentiels) le sont dans le contexte d'énonciation (S).

Ce qu'il faut noter, c'est que dans la narration ordinaire, les temps, les pronoms et les autres indexicaux sont interprétés uniquement dans le contexte d'énonciation (S).

Le tableau 1 donne une synthèse de l'analyse de Schlenker :

	Contexte de pensée (R)	Contexte d'énonciation (S)
SIL (S≠R)	Indexicaux essentiels	TV + 3e personne
PH (S=R)	TV + 3e personne	Indexicaux essentiels
Narration	∅	Indexicaux essentiels TV + 3e personne

Tableau 1 : SIL, PH, narration et les deux contextes

La solution de Schlenker offre cependant des difficultés, discutées dans Rebol (2012). Dans le SIL, le contexte réel, qui détermine ce qui est vrai dans la fiction, est le contexte d'énonciation (S). C'est donc le narrateur et non le personnage qui sait ce qui s'est passé. Or il existe des énoncés au SIL qui se révèlent faux dans la fiction, comme l'exemple (1), repris ici en (11) :

(11) Mme Arnoux était maintenant auprès de sa mère à Chartres. Mais il la retrouverait bientôt, et finirait par être son amant.

Or Frédéric ne deviendra jamais l'amant de Mme Arnoux. La fiction, dans l'hypothèse de Schlenker, devrait être donc inconsistante, ce qui n'est pas le cas, si nous attribuons la prédiction à Frédéric et non à Flaubert. Donc le contexte d'énonciation ne peut être le contexte réel.

De plus, on peut formuler deux objections possibles à propos du PH.

a. Si les énoncés au PH sont interprétés dans le contexte de pensée (R≠S) et les indexicaux (*maintenant*, à présent) dans le contexte d'énonciation (S=R), comment déterminer le temps de référence (R) ? Pour les pronoms et les temps verbaux, R≠S, puisque la référence temporelle est disjointe du moment de l'énonciation et que les occurrences des pronoms de première personnes ne désignent pas le locuteur, alors que pour les autres indexicaux, R=S (maintenant est interprété dans le contexte d'énonciation).

b. Comment expliquer que, dans le contexte de pensée, il puisse y avoir ordre temporel (OT)⁵ ? Or OT est la caractéristique du récit et le récit concerne des événements, et non des pensées.

Existe-t-il une alternative à l'analyse de Schlenker ? Admettons, comme Schlenker, que dans le PH, les événements ne sont pas ancrés dans S, mais dans le contexte de pensée, disjoint de S, où R≠S. Or il y a, pour le récit, une autre manière de distinguer R de S (R≠S) : le passé composé. Dans le passé composé, ou R=S – c'est le PC d'accomplissement (12) – ou R≠S – c'est PC d'antériorité (13) (cf. Moeschler et al., 1998).

(12) Tu peux lâcher les chiens, le portail est fermé.

(13) Mardi, je suis allé au cinéma et j'ai retrouvé mes enfants à l'appartement.

La question est de savoir si le PC peut-être une version alternative au PH. En d'autres termes, peut-on avoir une version au PC des exemples de PH ? Par exemple, l'exemple (10) deviendrait au PC le fragment (14) :

(14) A présent ce n'était plus un jeune homme quelconque, un inconnu : il était populaire. Le feuilleton qu'il a écrit sur la demande de son journal, cette Redoute Rouge, où il a mis en scène Nice et sa vie inouïe [...], l'aura lancé lancer. Les portes se sont ouvertes. Il a fréquenté assidûment le salon de Mme Juliette Adam, où il a rencontré rencontre Jean Lorrain, avec qui il s'est lié d'amitié...

Mais le constat est simple : le PC n'est pas une solution pour R≠S, car l'effet d'ordre temporel et l'effet de subjectivité ont disparu. Nous arrivons donc à une première conclusion, fondamentale, que ne captait pas l'approche pragmatique de Schlenker. Le PH a deux effets pragmatiques : l'ordre temporel et la subjectivité. Nous allons noter ces deux traits par [+narratif] et par [+subjectif].

Par ailleurs, ces deux traits se distribuent de manière inégale dans les temps verbaux :

a. Le PS est principalement [+narratif] et [-subjectif], mais peut avoir des emplois non-narratifs – en (15), il n'y a pas ordre temporel, mais simultanéité des événements – et subjectifs – en (16), l'abandon du piano suit temporellement et est causé par l'état psychologique du référent du pronom de 3e personne :

(15) Bianca chanta le récitatif et Igor l'accompagna au piano.

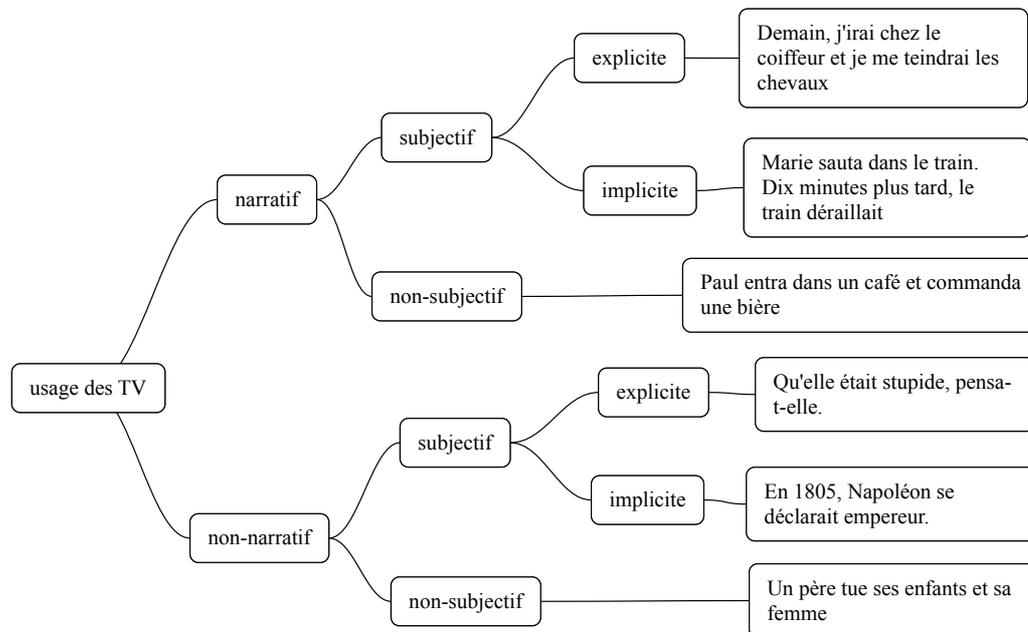
(16) La moindre émotion l'énervait. Il fallut abandonner le piano. (Flaubert, *Un cœur simple*)

b. L'IMP est principalement [-narratif] et [+subjectif], mais a des usages narratifs : en (17), le goût de fiel est représenté à partir de la subjectivité du personnage, à savoir le juge :

(17) Le juge alluma une cigarette. La fièvre donnait au tabac un goût de fiel. (Vailland, *La Loi*)

Notre hypothèse est que les emplois des temps verbaux se distribuent sur la base de trois propriétés pragmatiques, représentés par les trois traits [\pm narratif], [\pm subjectif] et [\pm explicite]. Cette configuration est générique et peut s'appliquer théoriquement à tous les temps verbaux. Ce qui limite en revanche les emplois possibles est leur sémantique. Voici, à titre d'illustration, la configuration possible des usages des temps verbaux, étant donné la hiérarchie des traits suivante : [\pm narratif] domine [\pm subjectif] qui domine [\pm explicite] :

(18)



5. Une application au présent historique

Le modèle prédit donc six usages possibles pour tous les temps et à fortiori pour le présent :

1. [+narratif] [+subjectif] [+explicite]
2. [+narratif] [+subjectif] [-explicite]
3. [+narratif] [-subjectif]
4. [-narratif] [+subjectif] [+explicite]
5. [-narratif] [+subjectif] [-explicite]
6. [-narratif] [-subjectif]

La question est de savoir si nous trouvons des exemples de ces configurations pour le PH. Ma réponse est positive, sauf pour un cas, que nous discuterons en fin de section.

1. [+narratif] [+subjectif] [+explicite]

(19) Il faut que cela continue. Il faut qu'il s'entête. Il faut qu'il l'emporte. Si la forêt se défend contre lui: il vaincra. L'or doit « payer » [...] L'or. Et les millions. Cinq, dix, quinze, vingt années, cela durera autant qu'il le faudra. Il travaillera. Il sent sa force renaître, l'homme étendu à la lisière de la forêt et qui grelotte de fièvre. Je le veux. Paris existe. J'y suis. J'ai de l'or, je tends les bras, et tout ça, ces lumières, ces hommes qui s'agitent entre quatre murs, ces rues, ces boutiques, ces arbres, ce fleuve, tout, tout m'appartient. Et, pour avoir cale, il faut encore creuser ici, sur ce bout de terre habité par des sauvages et des bagnards, il lui faut creuser, il lui faut creuser... Et Jean Galmot se lève pour se remettre au travail. (Cendrars, *Rhum*)

Le point de vue est donné par le référent de *Jean Galmot*, représenté par les pronoms de 3^e (*il*) et de 1^{ère} personne (*je*) – la perspective subjective est donc explicite –, et l'ordre temporel est signalé par le connecteur *et* (Moeschler, 2000). Nous sommes donc bien dans la configuration [+narratif] [+subjectif] [+explicite].

2. [+narratif] [+subjectif] [-explicite]

(20) De 1917 à 1921 Jean Galmot vécut ses années les plus ardentes, les plus riches en péripéties, les plus dramatiques aussi. C'est l'ascension. On le laisse faire. Son succès surprend. On travaille avec lui. Puis, on commence à s'étonner. Ce diable d'homme vient troubler le train-train coutumier des affaires.

Cet exemple contient des marques de subjectivité (*diable, train-train*), des marques d'ordre temporel (*puis*), mais le point de vue n'est pas explicité linguistiquement (il est donc implicite). On peut se demander si *on* est

une marque de subjectivité. Mais dans (20), le sujet de conscience est disjoint de *on*, qui a donc une lecture non-inclusive. (Cendrars, *Rhum*)

3. [+narratif] [-subjectif]

(21) A présent ce n'est plus un jeune homme quelconque, un inconnu: il est populaire. Le feuilleton qu'il écrit sur la demande de son journal, cette Redoute Rouge, où il met en scène Nice et sa vie inouïe, d'une manière un peu trop conventionnelle il est vrai, mais où l'on trouve pourtant quelques passages d'un érotisme poussé, qui font penser au marquis de Sade, et que jamais on ne s'attendrait à voir dans le feuilleton d'un quotidien, va le lancer. Les portes s'ouvrent. Il fréquente assidûment le salon de Mme Juliette Adam, où il rencontre Jean Lorrain, avec qui il se lie d'amitié... (Cendrars, *Rhum*)

Dans (21), l'ordre temporel, non marqué est *fréquente* < *rencontre* < *se lie*, mais il n'y a pas de sujet de conscience, à moins de considérer *assidûment* comme un adverbe subjectif et non comme un adverbe d'intensité. La configuration est donc [+narratif] [-subjectif].

4. [-narratif] [+subjectif] [+explicité]

(22) Il lui faut un homme qui puisse battre ses adversaires avec leurs propres armes... Il songe à ce Georges Anquetil, si chevaleresque au moment de son emprisonnement à la Santé... Il pèse le pour et le contre... Il le sait décidé, courageux, ambitieux, batailleur, ne reculant devant aucun scandale... Il est le maître d'un journal dans lequel il ose tout dire et qui s'attaque aux grands... Il le sait fourni d'argent et d'armes sérieuses... C'est un professionnel. Il est capable de répondre du tac au tac aux pires injures... Oui, Jean Galmot le patronnera là-bas... (Cendrars, *Rhum*)

Dans (22), il n'y a pas d'ordre temporel, mais le sujet de conscience est explicitement exprimée par le pronom de 3^e personne *il*. Il y a d'autres marque de subjectivité, comme les verbes modaux (*falloir*) et les verbes épistémiques (*songer, savoir, peser le pour et le contre*). D'autres marqueurs évaluatif (*professionnel, pire*), des expressions comme *du tac au tac, oui* renforcent le trait [+subjectif]. La configuration est donc bien [-narratif] [+subjectif] [+explicité].

5. [-narratif] [+subjectif] [-explicité]

(23) Un homme débarque en Guyane. Personne ne le connaît. Il a quelques lettres de recommandation. Pas beaucoup d'argent. C'est un « bleu ». Ça se voit à son enthousiasme. Il ne doute de rien. Sa naïveté fait sourire. Il veut explorer le bassin de la Mana? Qu'il y aille donc! Les vieux coloniaux n'accordent à ce nouveau qu'un regard indifférent. (Cendrars, *Rhum*)

Dans (23), il n'y a ni ordre temporel, ni marque exprimant un sujet de conscience, alors qu'il y a des marques de subjectivité: « *bleu* », *voir*, une question, une exclamation, des noms et des adjectifs subjectifs (*naïveté, vieux, indifférent*). La configuration est donc [-narratif] [+subjectif] [-explicité].

6. [-narratif] [-subjectif]

Dans notre corpus, il manque un usage possible du présent: [-narratif] [-subjectif]. Quel pourrait être cet emploi du présent? Est-il un emploi de présent historique possible? En fait, le candidat est le présent des titres et des manchettes de journaux, comme par exemple en (24):

(24) Tuerie dans les Alpes: Un père tue sa femme et ses enfants.

Le présent décrit un fait sans perspective ni sujet de conscience: son usage est donc [-narratif] et [-subjectif]

La chose intéressante est que ce fait présenté au présent ne peut l'être par un temps du passé, comme le PC ou le PS:

(25) ?? Tuerie dans les Alpes: Un père a tué sa femme et ses enfants.

(26) ?? Tuerie dans les Alpes: Un père tua sa femme et ses enfants.

Pourquoi? Le PC est inapproprié parce qu'il a des implications qui ne sont pas l'objet de l'acte de communication (*sa femme et ses enfants sont morts*) et le PS n'est pas pertinent, car il sépare R de S: or le fait rapporté reçoit sa pertinence de son rapport à S. Mais comme il est fortement connecté à S, cet emploi du Présent ne peut être considéré comme PH.

6. Quelle sémantique pour le PH ?

Dans notre approche, nous avons utilisé deux descriptions du présent:

a. une description à la Reichenbach, où E=R=S (E et R sont cotemporel à S)

b. une description pragmatique, utilisant la combinaison des traits [+narratif] [+subjectif] et [+explicité], avec l'exclusion de la combinaison [-narratif] [-subjectif].

Ces deux descriptions sont-elles compatibles? En d'autres termes, le présent, incluant dans ses usages le PH, a-t-il une sémantique stable et robuste (E=R=S)? Nous allons répondre positivement à cette question, mais en modifiant sensiblement l'analyse à la Reichenbach. Nous ferons comme première hypothèse que le PH situe E comme disjoint de S: E < S. Ceci permet d'expliquer que les événements sont d'une part antérieurs au contexte d'énonciation, et que le mécanisme de l'ordre temporel, caractéristique du récit, puisse s'appliquer avec le PH.

La question cruciale est maintenant de donner un statut à R? En d'autres termes, le point de perspective est-il associé à maintenant ou à un moment antérieur? Deux réponses sont théoriquement possibles:

a. Si R est associé à S, le PH correspond au PC: E<R=S. Cette solution est compatible avec notre hypothèse dissociant E de S.

b. Si R est associé à E, quelle différence y a-t-il alors avec le PS, décrit comme $E=R<S$, voire avec le PC d'antériorité, qui reçoit la même description. Ici encore, cette deuxième solution est compatible avec notre hypothèse $E<S$.

Mais dans les solutions envisagée, le PH recevrait une analyse sémantique identique à celle d'un autre temps verbal, respectivement le PC et le PS. Si l'on veut une sémantique robuste et non ambiguë, la solution sémantique doit être abandonnée, au profit d'une solution pragmatique.

C'est dans la solution pragmatique, qui distingue des emplois, que se trouve la réponse à notre question. Le PH a en effet cinq emplois sur six possibles. Comment dès lors rendre compatible une sémantique à la Reichenbach avec la description des emplois pragmatiques du PH ? La solution pragmatique consiste à dissocier les variables temporelles.

Pour les temps dont l'usage est la fiction, la relation pertinente est celle de R à E. Dans le PS, non seulement E doit être cotemporel à R, mais surtout R doit précéder S ($E=R$ et $R<S$). En revanche, dans le PH, si E est cotemporel à R ($E=R$), la seule contrainte sur R est qu'il soit distinct de S ($R\neq S$). Dès lors R peut être interprété dans le contexte de la pensée, et non dans le contexte d'énonciation.

Mais cette solution ne revient-elle pas à revenir à notre point de départ, à savoir la solution de Schlenker ? Notre réponse est négative, car la solution de Schlenker suppose que la distinction entre contexte de l'énonciation et contexte de pensée est une distinction encodée linguistiquement et spécifique au PH d'une part et au SIL d'autre part. Or notre solution pragmatique fait une différence importante entre ce qui est encodé linguistiquement et ce qui est inféré pragmatiquement. Ce qui est encodé linguistiquement est, pour le présent historique, la relation entre E et R, à savoir $E=R$. Ce qui est inféré est l'ensemble des combinaisons de traits et de la sémantique minimale ($E=R$) :

(27) a. [+narratif] [+subjectif] [\pm explicite] + [$E=R$] +> PH

b. [+narratif] [-subjectif] + [$E=R$] +> PH

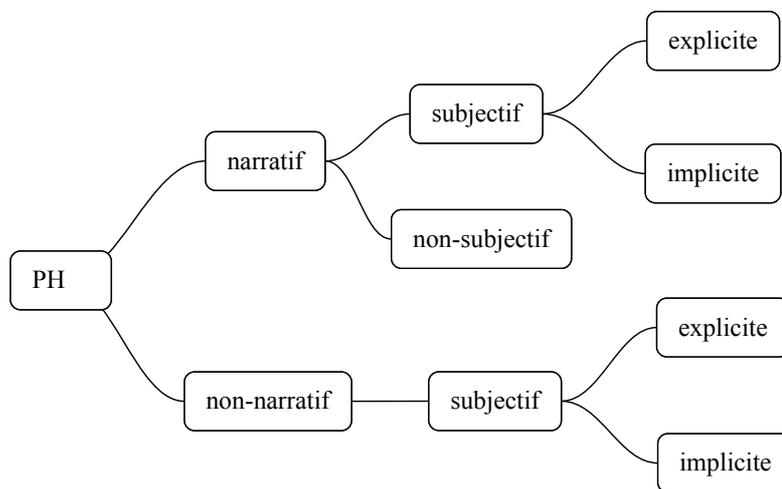
c. [-narratif] [+subjectif] [\pm explicite] + [$E=R$] +> PH

Le résultat de ces configurations est l'interprétation PH.

Ajoutons maintenant la contrainte que le PH implique [$E\neq S$]. Il ressort de cette analyse que la disjonction entre R et S [$R\neq S$] est *inférée pragmatiquement*, et non une information encodée sémantiquement.

Notre version pragmatique du PH est donc basée sur une sémantique robuste [$E=R$] et une pragmatique inférentielle, permettant de choisir la suite des interprétations. L'algorithme pragmatique est représenté par la structure donnée en (28) :

(28)



Cette analyse a un avantage certain : elle permet d'expliquer les effets pragmatiques du PH, et notamment le fait que les usages du PH sont pour la plupart subjectifs (4 sur 5) :

a. Le PH permet, dans son usage narratif (2 sur 3), de faire ce que le PS (non subjectif) ne permet pas : introduire un point de vue subjectif.

b. Contrairement à l'IMP, temps par excellence subjectif dans le SIL, le PH permet de combiner narration et subjectivité.

c. Même dans ses usages non-narratifs et non-subjectifs, le présent produit un effet de proximité temporelle qu'aucun autre temps verbal du français ne peut réaliser.

7. Conclusion

Dans cet article, nous avons montré que la question du présent historique est essentiellement une question pragmatique, qui utilise les ressources à disposition de tous les temps verbaux, à savoir son ancrage temporel à partir des coordonnées E, R et S et la combinaison de traits temporels comme [\pm narratif], [\pm subjectif] et [\pm explicite]. Sans outillage terminologique et théorique complexe, une approche pragmatique inférentielle, basée sur une sémantique minimale et une théorie de traits pragmatiques, permet de rendre compte des cinq usages du PH.

Références

- Banfield, A. 1982. *Unspeakable sentences. Narration and representation in the language of fiction*. London : Routledge & Kegan Paul. Traduction française : 1995. *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*. Paris : Seuil.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Grisot, C., Cartoni, B. 2012. « Une description bilingue des temps verbaux : étude contrastive en corpus ». *Nouveaux cahiers de linguistique française*, n° 30, pp. 101-117.
- Grisot C., Cartoni, B., Moeschler, J. à paraître. « Conceptual and procedural information for verb tense disambiguation : the English Simple Past ». In : *Proceedings of EPICS V*.
- Grisot, C. & Meyer, T. (2013), « Contrastive Annotation of a Pragmatic Verbal Feature: Narrativity ». Ms.
- Moeschler, J., Reboul A. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Seuil.
- Moeschler, J. 2000. « Le Modèle des Inférences Directionnelles ». *Cahiers de linguistique française*, n° 22, pp. 57-100.
- Moeschler, J. et al. 1998. *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris : Kimé.
- Moeschler, J., Grisot C., Cartoni B. 2012. « Jusqu'où les temps verbaux sont-ils procéduraux ? ». *Nouveaux cahiers de linguistique française*, n° 30, pp. 119-139.
- Reboul, A. 1992. *Rhétorique et stylistique de la fiction*. Nancy : PUN.
- Reboul, A. 2012. « Indexicaux et style indirect libre ». Conférence donnée à l'Université L'Orientale. Naples.
- Reboul, A., Tahara I. 2010. « The pragmatics of represented speech and thought : A comparative approach to French/English/Japanese ». *13th Annual Meeting of the Pragmatics Society of Japan*, Kansai University, 4-5 décembre 2010.
- Reichenbach, H. 1947. *Elements of symbolic logic*. New York : Free Press.
- Schlenker, P. 2004. « Context of thought and context of utterance : A note on free indirect discourse and the historical present ». *Mind & Language* n° 19/3, pp. 279-304.
- Vuillaume, M. 1990. *Grammaire temporelle des récits*. Paris : Minuit.
- Tahara, I. 2000. « Le Passé Simple et la subjectivité ». *Cahiers de linguistique française*, n° 22, pp. 189-218.
- Tahara, I. 2004. *Usage descriptif et interprétatif des temps du passé et des adverbes temporels dans le discours de fiction*. Thèse de doctorat : Université de Genève.

Notes

¹ Mes remerciements vont à Anne Reboul et Izumi Tahara, pour leur travail sur le style indirect libre et le présent historique (Reboul, Tahara, 2010). Je remercie aussi mes collaborateurs Cristina Grisot et Bruno Cartoni du projet Sinergia FNSRS COMTIS (projet n° CRSI22_127510) pour leur contribution empirique et théorique.

² Les discours à la 2^e personne impliquent, via la corrélation de personnalité (Benveniste, 1966), un locuteur, sans pour autant être explicitement subjectifs. Pour reprendre les termes de Banfield (1982), *tu* implique *je*, l'inverse n'étant pas vrai : la présence d'un *je* n'implique pas la présence d'un interlocuteur.

³ Sur ce point, nous irons un peu au-delà de la vision radicale de Benveniste (1966 : 245), pour lequel le PH n'est qu'un « artifice de style ».

⁴ Corpus réuni par Anne Reboul, à laquelle vont tous mes remerciements.

⁵ L'ordre temporel est la succession des événements dans le monde parallèle à l'ordre du discours.